

## II

Retour à Téhéran. — Les Derviches et Hadjis sunnites. — J'entre en rapports avec une de leurs caravanes. — Les quatre routes. — Un parti à prendre. — Je me fais Turc — Objections et résolution finale. — L'ambassadeur me recommande. — Visites et conseils d'Hadji Bilal. — Séance d'admission. — Délibérations sur la route à suivre. — Pronostics sinistres et dernières incertitudes. — Adieux et départ.

Les Parthes avaient pour maxime de n'accorder passage sur leur territoire à aucun étranger.

(HEEREN, *Manuel d'Histoire ancienne.*)

Vers le milieu de janvier 1863, je me retrouvai, à Téhéran, admis derechef aux bénéfices de l'hospitalité turque. Un changement s'était fait en moi; mes hésitations avaient cessé, mon parti était pris, et hâtant mes préparatifs je résolus, sans m'arrêter aux sacrifices qu'il en pourrait coûter, de donner suite à mes desseins. L'Ambassade ottomane est dans l'usage d'accorder un modique subside aux Hadjis et Derviches qui, chaque année, en nombre très-considérable, traversent la Perse pour se rendre en Turquie. Cette mesure bienfaisante est à peu près indispensable aux pauvres mendiants sunnites qui, vu la différence de secte, n'obtiendraient pas un liard des chiïtes persans<sup>1</sup>.

1. Il faut bien que le lecteur inaverti se pénètre du sens de ces deux appellations. L'Islam, — nous le lui rappelons, — est partagé en deux grandes sectes, analogues à celles qui se sont formées au sein de la religion israélite (*Rabbanim* et *Coraïm*) comme au sein du christianisme lui-même.

1° Les *Chiïtes*, — qu'on pourrait assimiler aux protestants, — sont essentiellement ennemis de la tradition. Ils admettent Ali et les douze Imams comme les seuls suc-